

Avisanté, un site pour évaluer la qualité des soins

Vous pouvez faire la différence : remplissez l'enquête permanente en ligne afin de recueillir l'avis de tous ceux qui le souhaitent sur le système de santé !

AIDES en partenariat avec le Collectif inter associatif sur la santé et l'Union nationale des associations familiales ont lancé le nouveau site www.avisante.eu géré par Action Santé, société de droit privé. Cet outil interactif a pour vocation d'évaluer le système de soins et de promouvoir l'information et l'orientation de ses utilisateurs, les patients. Patients et usagers, Avisanté vous est donc destiné afin de recueillir, à l'aide d'une enquête permanente en ligne, les données que vous alimenterez et de constituer ainsi une base de données comparative qui sera mise à disposition du public. L'évolution de la société et les incertitudes sur l'avenir de la protection sociale comme manifestation de la solidarité nationale, les interrogations sur la qualité et le coût de la santé et les transferts de dépense vers les patients et leurs familles, l'irruption d'Internet comme média quasi universel, sont autant de raisons pour que se manifeste l'avis des patients et des usagers sur le système de santé.